



HAL
open science

Un commun numérique au service d'une communication numérique plus soutenable

Magali Anglès

► To cite this version:

Magali Anglès. Un commun numérique au service d'une communication numérique plus soutenable. JRES (Journées réseaux de l'enseignement et de la recherche) 2024, Renater, Dec 2024, Rennes, France. hal-04893993

HAL Id: hal-04893993

<https://hal.science/hal-04893993v1>

Submitted on 17 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Un commun numérique au service d'une communication numérique plus soutenable

Magali Anglès

Université Bordeaux Montaigne - Laboratoire MICA, UR 4426

Bâtiment MSH de Bordeaux

10 Esplanade des Antilles

33607 PESSAC cedex

Résumé

Les communs numériques peuvent-ils apporter des solutions aux problèmes éthiques du numérique, promouvoir un usage plus sobre et servir l'intérêt général ? Notre communication explore la mise en place de projets numériques durables basés sur les communs. Nous proposons un état de l'art des concepts et imaginaires des communs numériques tout en examinant également les enjeux d'un numérique soutenable. Pour illustrer notre propos, nous présentons « ComNum Rennes », une plateforme de communication durable pour la ville de Rennes. Ce projet, s'appuyant sur Osuny – un commun numérique libre et accessible – vise à construire une communication publique durable dans un contexte de transitions. Nous partagerons les premiers retours d'expérience et les perspectives de cette initiative.

Mots-clefs

Communs numériques, numérique durable, accessibilité, intérêt général, sobriété

1 Introduction

Les communs peuvent-ils offrir une solution face aux divers problèmes créés par le numérique ? Peuvent-ils compenser le manque d'éthique dénoncé par des chercheurs tels qu'**Antonio Casilli**¹ concernant l'exploitation des travailleurs du clic, ou encore **Cédric Durand**² qui se penche sur le capitalisme de plateforme conduisant à "faire prévaloir la prédation sur la production". Peuvent-ils favoriser un numérique plus sobre, ce qui doit être un « impératif » comme le souligne le chercheur **Fabrice Flipo**³ ? Et surtout, peuvent-ils servir l'intérêt général, une hypothèse défendue par **Arnaud Levy**, co-fondateur de la coopérative de développement Web noesya⁴, auteur d'un cadre de référence pour un Numérique d'Intérêt Général (NIG)⁵ ?

1 Casilli, A., En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic, Le Seuil, 2019, 400 p.

2 Durand, C., Techno-féodalisme. Critique de l'économie numérique, Paris, Éd. Zones, 2021, 256 p.

3 Flipo, F., L'impératif de la sobriété numérique. Les enjeux des modes de vie. Paris, Éd. Matériologiques, coll. Essai, 2020, 405 pages

4 noesya coopérative de développeurs. En ligne : <https://www.noesya.coop/>

5 Levy, A. NIG, un cadre de référence pour le Numérique d'Intérêt Général <https://www.numeriqueinteretgeneral.org/>

Nous souhaitons, à travers cette communication, revenir sur la mise en place de projets plus soutenables, qui servent l'intérêt général, en adoptant une approche basée sur les communs numériques. Nous proposons un état de l'art pour explorer les concepts et les imaginaires des communs numériques, ainsi que la mise en place de ces nouvelles formes de coopération et de partage. Nous nous intéressons également aux enjeux du numérique soutenable, appelé communément « numérique responsable ». Ne faut-il pas parler plutôt de numérique acceptable comme le souligne **Louis Derrac**, acteur indépendant de l'éducation au numérique. Selon lui, « *un numérique acceptable doit être émancipateur et non aliénant. Il doit être choisi, et non subi. Enfin, et c'est le plus important, il doit être soutenable socialement et écologiquement*⁶ ». Pour illustrer notre propos, nous allons vous présenter le projet « ComNum Rennes ». Il s'agit d'une plateforme dédiée à une communication plus durable pour la ville de Rennes. L'idée est de partager une méthode de travail et des réflexions pour construire une communication publique en biens communs dans un contexte de transitions. Ce projet est mis en place avec Osuny⁷, un commun numérique libre, sobre et accessible, créé par la coopérative de développement web noesya⁸. Des premiers retours, évaluations et perspectives seront proposés.

2 Les communs et communs numériques

2.1 Définition

Les communs au sens d'**Elinor Ostrom**, prix Nobel d'économie en 2009, sont « des ressources en accès partagé, produites de manière contributive et gouvernées de façon démocratique entre les participants au commun⁹ ». Un commun est dit numérique lorsque la ressource est dématérialisée : logiciel, base de données, contenu numérique (texte, image, vidéo et/ou son), etc¹⁰.

Cette définition des communs repose sur trois caractéristiques selon le Dictionnaire des Biens communs de **Cornu, Orsi et Rochfeld**¹¹ :

1. une ressource matérielle ou immatérielle en accès partagé,
2. un système de droits et d'obligations qui précise les modalités d'accès et de partage entre les participants et participantes au commun et
3. une structure de gouvernance qui veille au respect de ces droits et obligations et à la garantie de la reproduction à long terme de la ressource.

6 Derrac L, Article "Numérique responsable, critique d'un oxymore", publié le 22 juin 2023

7 Osuny, Un commun numérique libre, sobre et accessible pour l'Enseignement Supérieur & la Recherche. Présentation. En ligne : <https://www.osuny.org/>

8 noesya coopérative de développeurs. En ligne : <https://www.noesya.coop/>

9 Ostrom, E. (2010). Gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles. De Boeck Supérieur. 301 p

10 Labo Société Numérique. Présentation. En ligne : <https://labo.societenumerique.gouv.fr/fr/>

11 Cornu, M., Orsi, F. et Rochfeld J., Dictionnaire des biens communs, Puf, 2017, 1392 p.

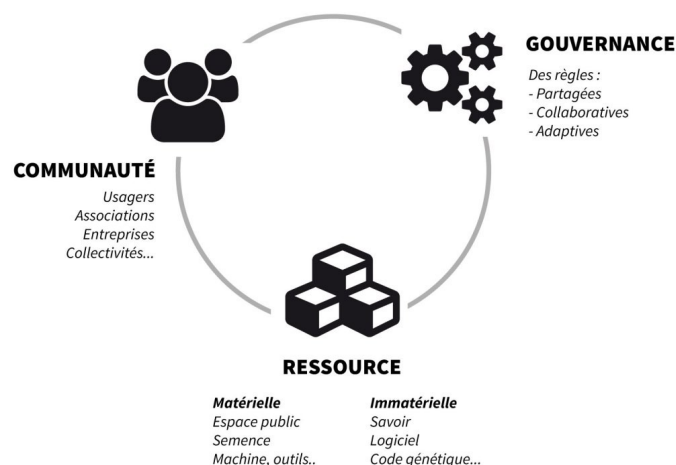


Figure 1 : Triptyque Communs - Source : Assemblée des Communs

Prenons l'exemple de l'eau, avec le village Törbel en Suisse qui illustre parfaitement ce cas. Ce village de haute montagne, étudié par **Elinor Ostrom**, suite aux travaux de l'anthropologue américain **Robert McCorkle Netting** dans les années 1970, est un parfait exemple d'un système de ressources communes durables, auto-organisées et auto-gouvernées, un commun qui fonctionne depuis 800 ans. « Des documents écrits officiels remontant à 1224 fournissent des informations sur les types de régimes, les transferts fonciers, les règles utilisées par les villageois pour régler les types de propriétés communales comme les prairies alpines, les forêts, les systèmes d'irrigation, ou encore les routes et chemins reliant les propriétés privées et communales. En 1483, les habitants du village signèrent des dispositions instituant officiellement une association dont le but était d'assurer un meilleur niveau de réglementation. Les statuts du village sont votés par tous les habitants. Des assemblées annuelles sont organisées pour discuter des règles et des politiques générales et élire les agents publics.¹² ». Aujourd'hui encore, ce village est un modèle, notamment pour la bonne gestion de l'eau et la qualité de ses registres de données¹³.

L'avènement du numérique, avec ces notions de transformation numérique, de travail collaboratif et de partage des données, donne un nouveau souffle au mouvement des communs. Comme le souligne **Hervé le Crosnier**, enseignant-chercheur à l'Université de Caen, spécialisé sur les technologies du web et la culture numérique, « le numérique est un terrain d'expérience majeur pour les nouveaux communs.¹⁴ ». Wikipédia est un exemple parlant de commun numérique. « C'est une ressource en accès partagé, produite de manière contributive et gouvernée de façon démocratique », comme l'explique **Sébastien Shulz**, docteur et enseignant en sociologie et initiateur du Collectif pour une société des communs¹⁵.

12 Travaux de Robert McCorkle Netting. En ligne : https://prabook.com/web/robert_m.netting/1701311

13 Un village suisse à l'origine de deux petites révolutions écologique, House of Switzerland, mars 2018. en ligne : <https://houseofswitzerland.org/fr/swisstories/environnement/un-village-suisse-lorigine-de-deux-petites-revolutions-ecologiques>

14 Le Crosnier, H. (2015). En communs: une introduction aux communs de la connaissance, C&F éditions, 252 p.

15 Collectif Société des Communs. Présentation. En ligne : <https://societedescommuns.com/>

2.2 Coopération et partage

Dans son ouvrage « The Wealth of Networks: How Social Production Transforms Markets and Freedom » (La richesse des réseaux : Comment la production sociale transforme les marchés et la liberté)¹⁶, publié en 2006, **Yochai Benkler**, professeur de droit à Harvard, explore la manière dont la collaboration et la production sociale à l'ère numérique peuvent générer des biens communs et influencer la structure des marchés et de la société. Il développe la notion de « commons based peer production » (production entre pairs orientée vers les Communs) pour décrire l'émergence dans l'environnement numérique de nouvelles formes de ressources partagées comme les logiciels libres, Wikipédia ou la blogosphère, produites par la collaboration décentralisée d'individus. Pour lui, « *la production entre pairs concerne des ensembles importants de personnes collaborant pour produire des choses qu'un individu seul ne pourrait atteindre. Wikipedia, Apache ou GNU/Linux sont des systèmes de Communs produits entre pairs, qui sont créés à partir de multiples contributions. La production entre pairs orientée vers les Communs correspond à la pratique d'une multitude de personnes qui travaillent ensemble pour résoudre un problème. Ce qui était mal compris, c'est qu'il y avait en réalité quelque chose de plus fondamental dans la manière dont le réseau agissait pour rassembler les individus en leur permettant de collaborer sur la base de motivations plus sociales que mercantiles.*¹⁷ »

Les travaux de **Michel Bauwens**, fondateur et dirigeant de la P2P Foundation, organisation internationale à but non lucratif consacrée à l'étude, la recherche, la documentation et la promotion des pratiques pair à pair (peer-to-peer) au sens très large, vont dans ce sens. Il nous livre en 2016 un manifeste pour une véritable économie collaborative, vers une société des communs (« Value in the Commons Economy »¹⁸). « *Il s'agit de travailleurs et de citoyens partout dans le monde qui prennent l'initiative d'utiliser ces nouvelles capacités non seulement pour se connecter, mais surtout pour s'auto-organiser et mutualiser les ressources productives nécessaires à une nouvelle logique de production et de distribution caractérisée par la combinaison triarchique : « libre, solidaire et durable ».* ». Il parle de la notion de transvestissement, « *le développement des capacités de cooptation à l'envers. Il s'agit ici de trouver des techniques de transfert de flux de valeur, du domaine de l'économie dominante vers l'économie nouvelle, c'est-à-dire de créer un pouvoir de domestication du capital privé et étatique par les forces des communs.* »

2.3 Un numérique plus sobre, favorisant l'intérêt général

Les communs, par leur approche sociale et collaborative, favoriseraient également un numérique plus sobre en passant d'un système extractif à un système génératif, créant ainsi de la valeur d'un point de vue social et environnemental¹⁹.

¹⁶ Benkler Y., The Wealth of Networks, 2006, Presses de l'Université Yale, 527 p.

¹⁷ Benkler, Y. , Conférence Un]Commons, Berlin 2016

¹⁸ Bauwens, M., Kostakis, V., Manifeste pour une véritable économie collaborative : Vers une société des communs. Fondation Charles Léopold Mayer, 2017, 112 p

Serge Abiteboul, informaticien et directeur de recherche chez INRIA, souligne dans sa tribune consacrée aux communs numériques de septembre 2022, que « *par la richesse de leur diversité, les communs numériques proposent un laboratoire extraordinaire pour expérimenter des approches mettant l'accent à la fois sur la solidarité du partage et sur l'optimisation de l'utilisation des ressources. En cela, ils peuvent participer à trouver des réponses aux menaces écologiques qu'il nous faut affronter.* »²⁰.

Les communs numériques permettraient également de favoriser un numérique servant l'intérêt général. **Corinne Vercher-Chaptal**, Professeure des Universités en Sciences de Gestion, avec son programme de recherche TAPAS, parle de « *plateformes coopératives par opposition aux plateformes capitalistes dans lesquelles le service est situé dans l'intérêt général et collectif.* »²¹. **Arnaud Levy**, cofondateur de la coopérative noesya (experte du web éthique et écologique), défend également cette hypothèse. Il propose et soumet au débat un cadre de référence pour un numérique choisi plutôt que subi, discuté plutôt qu'imposé, garant de l'intérêt général. Pour lui, « *le numérique d'intérêt général doit répondre à des besoins réels, sans dégrader l'existant, que l'on parle d'environnement, de services publics ou de lien social. Le numérique d'intérêt général demeure un numérique terrestre. Il repose sur la promotion de communs numériques « produits, gérés et gouvernés par une communauté d'utilisateurs », mais aussi sur le respect des lois (droit du travail, droit de la concurrence, droit d'auteur, protection des données ...), mises en œuvre dans tous les autres secteurs. Enfin, servant des fins justes, il emploie des moyens modestes et combine frugalité et esthétique.* »²².

Ce cadre de référence pour un Numérique d'Intérêt Général (NIG), propose un ensemble de critères pour un numérique d'intérêt général :

1. Le numérique doit servir de justes fins
2. Le numérique doit rester à sa place
3. Le numérique doit être décidé démocratiquement
4. Le numérique doit respecter la loi
5. Le numérique doit respecter les personnes
6. Le numérique doit être fabriqué avec soin
7. Le numérique doit être résilient

Les critères listés permettent de définir ainsi un référentiel permettant d'évaluer l'alignement avec le Numérique d'Intérêt Général (NIG)²³.

19 Bauwens, M., Kostakis, V., Manifeste pour une véritable économie collaborative : Vers une société des communs. Fondation Charles Léopold Mayer, 2017, 112 p

20 Abiteboul S. (2022). Les communs numériques, une alternative au contrôle total des données par le privé ou le public. En ligne : Tribune du Monde

21 Vercher-Chaptal, C., Rapport de recherche TAPAS - There Are Platforms as AlternativeS, 2021, <https://hal.science/hal-03418333>

22 Levy, A., Comment construire un numérique d'intérêt général ? Conférence à la bibliothèque Part-Dieu, Septembre 2024 <https://www.numeriqueinteretgeneral.org/agenda/2024-09-24-comment-construire-un-numerique-dinteret-general/>

23 Levy, A. NIG, un cadre de référence pour le Numérique d'Intérêt Général <https://www.numeriqueinteretgeneral.org/>

Chaque critère est nécessaire et les critères ne se compensent pas entre eux. L'absence d'un seul critère suffit à détecter qu'un dispositif numérique ne sert pas l'intérêt général.

1 Justes fins	1.1 Besoin réel
	1.2 Au dessus du plancher social
	1.3 En dessous des plafonds environnementaux
2 Juste place	2.1 Possibilité d'appropriation
	2.2 Liberté d'attention
	2.3 Droit à la non connexion
3 Démocratie	3.1 Transparence
	3.2 Logiciel libre
	3.3 Gouvernance compatible
4 Respect de la loi	4.1 Respect du droit du travail
	4.2 Paiement de l'impôt
	4.3 Consentement
5 Respect des personnes	5.1 Accessibilité
	5.2 Simplicité
	5.3 Honnêteté
6 Soins	6.1 Utilisabilité
	6.2 Beauté
	6.3 Frugalité
7 Souveraineté	7.1 Hébergement physique en France ou en Europe
	7.2 Hébergement juridique en France ou en Europe
	7.3 Infrastructure et application sécurisées

Figure 2 : Critères NIG 1.1

3 Le projet ComNum Rennes

3.1 Un contexte de transitions

Rennes, Ville et Métropole, s'engage dans des transitions environnementales et sociales et adopte un plan stratégique pour un numérique plus responsable. La Direction de la communication a initié des actions importantes comme la refonte des magazines institutionnels et de l'identité visuelle. Dans ce contexte de transitions et d'expérimentations initiales, la nécessité d'une feuille de route pour une communication numérique plus responsable s'est imposée. Pour les responsables de ce projet, *« il était important de poser la question spécifique des outils de communication numérique pour compléter une vision systémique de la sobriété et de la réduction de l'impact environnemental. »*²⁴.

Cette feuille de route puise son origine dans une phase expérimentale débutée en 2022 avec la refonte du site web Dimanche à Rennes²⁵, illustrant une première tentative d'éco-conception réduisant le poids du site de 98%. *« Cette expérience a démontré la nécessaire progression à engager d'un point de vue technique. Elle a aussi révélé la complexité de la notion de sobriété numérique, qui ne peut se limiter à des choix de fabrication. Les usages, la transparence, l'inclusion doivent être appréhendés avec la même importance. C'est avec cette ambition que la feuille de route pour une communication numérique plus responsable a vu le jour. »*²⁶.

Deux ambitions majeures : faire avancer l'état de l'art, c'est-à-dire partager une méthode de travail et des réflexions pour construire une communication publique plus résiliente dans un contexte d'urgence climatique, et favoriser l'inclusion numérique. Comment profiter d'une nouvelle approche plus durable des outils de communication numérique pour optimiser les services et étendre leur accessibilité ? *« Il s'agit de répondre à un double enjeu, à la fois environnemental et démocratique avec l'ambition constante de travailler en faveur de la neutralité climatique dans une logique d'inclusion numérique et d'intérêt général »*²⁷, comme le soulignent les porteurs du projet.

3.2 La démarche

La Direction de la communication de Rennes explore des moyens pour allier une communication digitale efficace à des pratiques numériques responsables. A son échelle, *« elle souhaite s'interroger sur les moyens possibles pour concilier une communication digitale efficace et des enjeux de frugalité numérique. D'un point de vue opérationnel, il*

24 ComNum. Présentation de la feuille de route #. En ligne : <https://comnum.rennes.fr/publications/2023-06-12-notre-feuille-de-route-1/>

25 Site Dimanche à Rennes. Présentation. En ligne : <https://dimanche.rennes.fr/>

26 ComNum. Présentation de la feuille de route #. En ligne : <https://comnum.rennes.fr/publications/2023-06-12-notre-feuille-de-route-1/>

27 Comnum. Présentation de la feuille de route #. En ligne : <https://comnum.rennes.fr/publications/2023-06-12-notre-feuille-de-route-1/>

s'agit de réfléchir aux mesures à mettre en place afin de faire émerger des usages vertueux applicables à tous les projets de communication digitale portés par la collectivité. »²⁸.

La méthode proposée dans le cadre de cette feuille de route s'organise autour de 4 grandes phases successives. La première phase définit les objectifs en établissant deux périmètres pour évaluer l'impact environnemental de la communication numérique. La deuxième phase prévoit un bilan environnemental basé sur la méthodologie ACV (analyse du cycle de vie) qui repose sur une analyse multicritère des services de communication numérique et qui prend en considération l'ensemble de leurs cycles de vie. La troisième phase se concentrera sur la mise en œuvre et la transmission des résultats et outils aux collaborateurs et partenaires.

Un groupe de travail (GT) communication numérique responsable se concentre sur des mesures pour promouvoir des usages vertueux dans tous les projets de communication numérique, en intégrant à la fois des aspects techniques et humains. Il est composé du service de communication digitale de la direction de la communication et du responsable des médias numériques des Champs Libres²⁹.

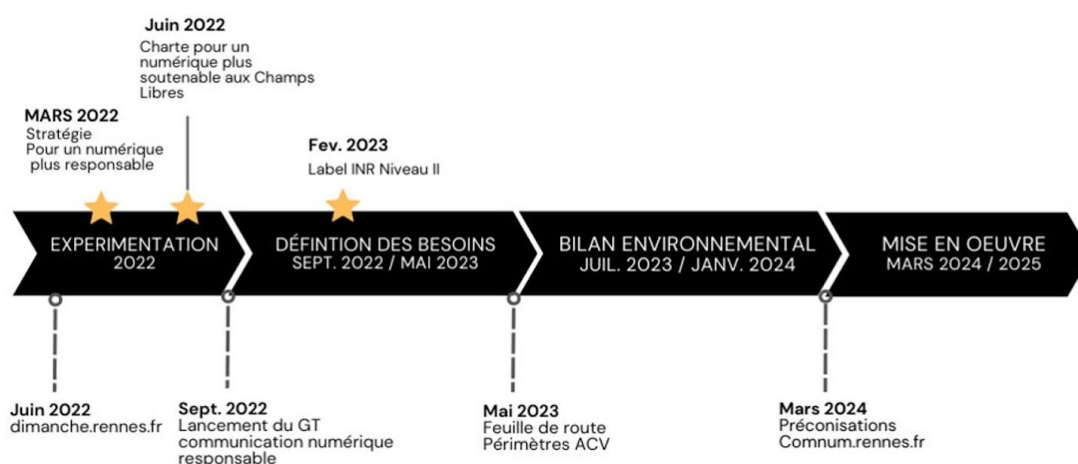


Figure 3 : Timeline méthodologie

Comme le souligne le groupe de travail, « cette démarche ne pourra porter ses fruits qu'à la condition qu'elle soit largement partagée et documentée et ce, bien au-delà de la collectivité. ». C'est bien dans ce cadre et dans cette perspective que la plateforme comnum.rennes.fr a été développée.

28 Comnum. Présentation de la feuille de route #. En ligne : <https://comnum.rennes.fr/publications/2023-06-12-notre-feuille-de-route-1/>

29 Les Champs Libres, Rennes. Présentation. En ligne : <https://www.leschampslibres.fr/>

3.3 La plateforme comnum

ComNum.Rennes.fr³⁰ est un espace de coopération dédié à une communication numérique plus soutenable. L'idée est de relayer toutes les démarches inspirantes initiées par les services de communication des deux collectivités de Rennes, Ville et Métropole, en faveur d'une plus grande sobriété numérique, qu'il s'agisse d'expérimentations, de tentatives, de réussites ou d'incertitudes. La méthodologie est basée sur la co-construction : « *Nous nous sommes engagé-es à documenter chaque phase de notre travail. Une partie de cette documentation est déjà disponible ici, qui sera amenée à évoluer et à s'enrichir régulièrement. Une attention particulière est portée sur le potentiel reproductif de ces outils et de cette méthodologie : en ouvrant et en libérant ces expérimentations, nous souhaitons encourager le partage, l'amélioration et les ré-usages.* ». La totalité des contenus produits ainsi que la méthodologie employée sont diffusées sous licence libre Creative Commons Attribution & Partage dans les mêmes conditions (CC BY-SA)³¹.

Cette plateforme est mise en place avec Osuny³², un commun numérique libre, sobre et accessible, créé par la coopérative de développement web noesya porté par Arnaud Levy, auteur du cadre de référence NIG, présenté précédemment. Ce commun Osuny propose une solution technique permettant de créer des sites Web entièrement personnalisés, sobres, accessibles et sécurisés. Osuny s'organise autour des valeurs d'accessibilité, de sobriété, de qualité, de liberté et de souveraineté. La volonté est de respecter le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité³³ (RGAA) et le référentiel général d'éco-conception de services numériques (RGESN), de proposer une excellente expérience utilisateur, de partager le code en utilisant des licences libres et de pouvoir héberger en France.

3.4 Résultats

La plateforme comnum.rennes.fr s'inscrit dans une démarche d'éco-conception visant à optimiser son impact environnemental et à promouvoir l'intérêt général. Dans cette optique, plusieurs initiatives ont été mises en place.

Premièrement, trois expérimentations ont été menées, accompagnées de préconisations. Un bilan environnemental détaillé a également été réalisé. De plus, deux déclarations importantes ont été élaborées :

1. La déclaration d'éco-conception, établie conformément au référentiel général de l'éco-conception des services numériques³⁴ (RGESN) version 2024. Ce référentiel, fruit d'une collaboration entre l'Arcep, l'Arcom, l'ADEME, la DINUM, la CNIL et Inria, offre un cadre de référence solide.

30 La plateforme ComNum Rennes. Présentation. En ligne : <https://comnum.rennes.fr/>

31 Licence libre Creative Commons Attribution & Partage dans les mêmes conditions : <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>

32 Osuny, Un commun numérique libre, sobre et accessible pour l'Enseignement Supérieur & la Recherche. Présentation. En ligne : <https://www.osuny.org/>

33 Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité : <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/>

34 Référentiel général de l'éco-conception des services numériques : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/referentiel-general-ecoconception/>

Sa mise en œuvre poursuit quatre objectifs principaux :

- Concevoir des services numériques plus durables permettant d'allonger la durée de vie des terminaux ;
- Promouvoir une démarche de sobriété environnementale face aux stratégies de captation de l'attention de l'utilisateur pour des usages en ligne avec les objectifs environnementaux internationaux ;
- Diminuer les ressources informatiques mobilisées, optimiser le trafic de données et la sollicitation des infrastructures numériques ;
- Accroître le niveau de transparence sur l'empreinte environnementale du service numérique.

À la suite d'une évaluation effectuée le 23 juillet 2024, la plateforme ComNum Rennes a obtenu un score remarquable de 98%³⁵. Dans une optique d'amélioration continue, l'objectif est d'atteindre l'excellence avec un score de 100% d'ici 2026. Pour ce faire, un plan d'action stratégique a été élaboré, incluant notamment la mise en place d'une politique d'archivage efficace ainsi que la conduite de revues et d'audits tous les 2 ans pour garantir une performance optimale.

2. La déclaration NIG (Numérique d'Intérêt Général), élaborée collectivement le 10 juillet 2024. Cette évaluation a permis de positionner la plateforme par rapport aux sept critères du cadre de référence NIG précédemment mentionnés. L'analyse de ces éléments révèle que la plateforme atteint un niveau de performance élevé. Néanmoins, des opportunités d'amélioration ont été identifiées, ouvrant la voie à de futures optimisations³⁶.

Synthèse

Justes fins   

Juste place   

Démocratie   

Respect de la loi   

Respect des personnes   

Soin   

Souveraineté   

Figure 4 : Synthèse Déclaration d'intérêt général (NIG)

35 Déclaration d'éco-conception ComNum Rennes : <https://comnum.rennes.fr/declaration-decoconception/>

36 Déclaration d'intérêt général ComNum Rennes : <https://comnum.rennes.fr/declaration-dinteret-general/>

4 Conclusion

Les communs numériques proposent une réponse prometteuse aux défis engendrés par le numérique. Le projet ComNum Rennes, à travers le développement d'une plateforme de communication numérique plus durable pour la ville de Rennes, en est donc un parfait exemple. Développée avec Osuny, un commun numérique libre et accessible, cette initiative cherche à diffuser des méthodes de travail et des réflexions pour une communication publique plus résiliente. La démarche qui repose sur les principes d'éco-conception, d'inclusion numérique et de transparence, ambitionne de créer un modèle reproductible et d'encourager le partage ainsi que l'amélioration continue des pratiques numériques responsables.

Bibliographie

- Bauwens, M., Kostakis, V. (2017). Manifeste pour une véritable économie collaborative. C&F éditions, 112 p.
- Benkler, Y. (2006). The Wealth of Networks : How Social Production Transforms Markets and Freedom.
- Cardon, D. (2019). Culture numérique. Presses de Sciences Po, Collection : Les petites humanités, 432 p.
- Casilli A. (2019), En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic, Le Seuil, 400 p.
- Cornu, M., Orsi, F., Rochfeld, J. (2017). Dictionnaire des biens communs. 1392 p.
- Derrac L, (2023). Article "Numérique responsable, critique d'un oxymore", <https://louisderrac.com/2023/06/numerique-responsable-critique-dun-oxymore/>
- Durand C. (2020), Technoféodalisme. Critique de l'économie numérique, La Découverte, 256 p.
- Flipo F. (2020). L'impératif de la sobriété numérique, Paris, Éditions Matériologiques.
- Hess, C., Ostrom, E. (2007). Understanding Knowledge as a Commons: From Theory to Practice. The MIT Press, 382 p.
- Le Crosnier, H. (2015). En communs: une introduction aux communs de la connaissance. C&F éditions, 252 p.
- Levy A., (2023). Article, NIG : Un cadre de référence pour le Numérique d'Intérêt Général <https://www.numeriqueinteretgeneral.org/>
- Maurel L., (2020). Low Tech, logiciels libres et Open Source : quelles synergies à développer ?. Passerelle, no 21, Low tech : face au tout-numérique, se réappropriier les technologies.
- Nicoloso B. (2021), Petit traité de sobriété numérique. Paris : Éditions Charles Léopold Mayer, 2021. 200 p.

Ostrom, E. (2010). Gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles. De Boeck Supérieur. 301 p.

Turner F. (2012), Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyberculture, Stewart Brand un homme d'influence, C&F Éd., 432 p.